

Réactions contrastées sur le moratoire européen

Publié le 07/05/2013 à 11H00 | Mis à jour le 07/05/2013 à 23H35 -

L'agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) a proposé l'interdiction de trois pesticides de la famille des néonicotinoïdes, fabriqués par Sygenta et Bayer. La semaine dernière, la commission européenne a partiellement suivi l'avis de l'EFSA, en décidant d'imposer un moratoire à partir de la fin de l'année sur ces trois néonicotinoïdes soupçonnés par plusieurs organisations d'apiculteurs ou de protection environnementale de participer au déclin des populations d'abeilles dans plusieurs pays d'Europe, et la France en particulier. Depuis, les réactions se succèdent dans le milieu agricole. La FNSEA regrette la « décision hâtive » de la commission, « en l'absence aujourd'hui de méthodes alternatives adaptées, les néonicotinoïdes revêtent un intérêt majeur. » La Coordination rurale réagit de son côté : « Le jour où nos décideurs prendront conscience que l'avenir de l'apiculture passe par la considération de plus de facteurs que l'unique ciblage des phytosanitaires, les abeilles auront un avenir plus serein. » Le collectif « Sauvons les fruits et légumes » déplore quant à lui cette décision, « résultat d'un lobbying démagogique et effréné d'associations environnementalistes ».